



La priorité donnée aux activités économiques dans la nouvelle politique de la ville se voit une nouvelle fois renforcée par des signatures faites au Journées d'Echanges de la Rénovation Urbaine (JERU) des 17 et 18 juin entre la Ministre, la Caisse des dépôts et l'EPARECA.

Une convention d'objectif entre le Ministère de la Ville et la Caisse des dépôts fixe sur la période 2014 à 2020 un engagement de cette dernière à intervenir sur ces fonds propres à hauteur de 400 millions d'euros sur le volet sur le développement économique des quartiers pour permettre :

- D'accompagner les volets « urbain » et « développement économique » des contrats de ville en ingénierie
- De poursuivre les investissements dans les quartiers (immobilier d'activité, immobilier commercial,...)
- De soutenir la création d'emploi et d'activités ainsi que l'entrepreneuriat.

Autre annonce lors de ces JERU, la signature entre la Caisse des dépôts et l'Epareca d'un accord sur la création d'une société d'investissement dédiée aux centres commerciaux des quartiers prioritaires et appelée « **Foncièrement quartier** ».

Cette nouvelle structure permettra de renforcer les capacités d'intervention dans les quartiers sur la thématique de l'immobilier commercial dans les quartiers.

Pour aller plus loin :

L'actualité sur le [site du Ministère de la Ville](#) [1].

Les communiqués et dossiers de presse sur le site [de la Caisse des dépôts](#) [2].

Type d'actualites: [Information générale](#) [3]

Dates: Vendredi 27 juin 2014 - 02:00

Thématiques: [Collectivités / Etablissement public](#) [4]

[Développement économique](#) [5]

[Renouvellement Urbain](#) [6]

Publié le 27 juin 2014

**URL de la source (modifié le 07/07/2014 - 09:35):** <https://www.irev.fr/actualites-0/developpement-economique-des-quartiers-caisse-des-depots-et-epareca-sengagent>

## Liens

[1] <http://www.ville.gouv.fr/?de-nouveaux-moyens-pour-le>

[2] <http://www.caissedesdepots.fr/actualites/toutes-les-actualites/toutes-les-actualites-hors-menu/la->

caisse-des-depots-signe-deux-operations-dans-le-cadre-des-jeru-2014.html

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3676>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>